



Compte-Rendu

Bureau CLE Authie du 3 juin 2021

Salle du conseil Mairie d'Auxi-le-Château

Membres présents :

Monsieur Henri DEJONGHE : Président de CLE Authie

Monsieur Francis PETIT : Vice-président de CLE Authie

Monsieur Pascal SAILLIOT : Président de la Commission Thématique Gestion des milieux aquatiques

Monsieur Patrick CRESTOT : Président de la Commission Thématique Erosion, ruissellement et inondations

Monsieur Eric KRAEMER : Président de la Commission Thématique Gestion de la ressource en eau

Monsieur Jean-Michel MAGNIER : Président de la Commission Thématique Communication et développement du territoire

Monsieur Yves GILLE : Président du Symcésa

Madame Valérie CHERIGIE : Directrice du Symcésa

Monsieur Antoine FRICHOT : animateur du SAGE Authie

Ordre du jour :

- Retour sur la réunion d'installation de la CLE Authie
- Travail attendu dans les commissions thématiques
- Calendrier prévisionnel
- Site internet du SAGE Authie
- Points d'actualités

Pièces jointes au compte rendu :

- Présentation

1) Retour sur la réunion d'installation de la CLE

Un retour sur la réunion d'installation de la CLE Authie du 11 mai 2021 est présenté avec les points positifs et les points d'amélioration.

Points positifs :

- Bonne participation des membres : 37 présents et 8 pouvoirs ;
- Fluidité de la réunion ;
- Membres volontaires et motivés : tous les présents se sont inscrits aux commissions thématiques ;
- Répartition homogène dans les commissions thématiques ;
- Bon équilibre Pas-de-Calais/Somme dans les différentes instances ;
- Matériel de la salle adapté

Points d'amélioration :

- Présence d'un seul journal local (Abeille de la Ternoise)
- Suivi de la visio avec la DDTM62
- Présentation du SAGE un peu rapide

Remarques :

Pas de remarques particulières.

2) Travail attendu dans les commissions thématiques

Les objectifs généraux, ceux pour l'année 2021 et le déroulé de chaque réunion dans les commissions thématiques sont présentés.

Remarques :

Il n'y a pas de remarques sur les objectifs des commissions thématiques présentés.

Un point d'attention est néanmoins apporté sur la faisabilité de valider l'état des lieux cette année 2021 dans chaque commission avec « seulement » 2 réunions.

Propositions :

Il est proposé de bloquer 2 réunions minimum mais qu'éventuellement d'autres pourront s'ajouter si nécessaire afin de travailler sur l'état des lieux.

Pour cela, il faudra faire attention, lors de la 2^{ème} réunion, de ne pas revenir sur des choses vues lors de la 1^{ère}.

Il est proposé que chaque compte-rendu de commission thématique soit envoyé à tous les membres de la CLE avec un délai pour la prise en compte des remarques éventuelles.

3) Calendrier prévisionnel

Pour chaque commission thématique, les dates et lieux des 1^{ère} réunions ont été choisis.

- **CT 4 Communication et développement du territoire → lundi 21 juin à 9h30 à Doullens**
- **CT 2 Erosion, ruissellement et inondations → jeudi 8 juillet à 9h30 à Auxi-le-Château**
- **CT 1 Gestion des milieux aquatiques → Jeudi 8 juillet à 14h à Auxi-le-Château**
- **CT 3 Gestion de la ressource en eau → jeudi 16 septembre à 14h30 à Fort-Mahon**

Propositions :

Il est proposé que ce calendrier soit envoyé à tous les membres de la CLE.

Il est proposé de réunir le Bureau de la CLE après les 1^{ères} réunions de commission thématiques pour faire un point sur l'état d'avancement des travaux des commissions.

- **Bureau CLE → mardi 5 octobre à 9h30 à Auxi-le-Château**

Il est proposé aussi de fixer la date de la réunion de CLE en fin d'année prévue pour valider l'état des lieux, les enjeux et les objectifs du SAGE.

- **Réunion CLE → mercredi 15 décembre après midi**

Il est demandé à ce que les travaux de chaque commission thématique, à savoir la validation de l'état des lieux, des enjeux et des objectifs, soient achevés pour validation à cette séance CLE.

4) Site internet du SAGE Authie

Le nouveau site internet du SAGE Authie est présenté.

Remarques :

Concernant l'onglet « téléchargement » il est indiqué que contrairement à une collectivité, la CLE ne doit pas établir de délibération à destination de la préfecture pour contrôle de l'égalité. Un compte rendu des réunions CLE suffit.

Un point d'attention est apporté sur le public ciblé par le site internet. A qui s'adresse le site ? Il est indiqué que pour attirer le grand public, il est nécessaire de lui apporter des « portes d'entrée » sur des thèmes précis qui permettent d'accrocher le lecteur.

Propositions :

Il est proposé de remplacer dans l'onglet concerné le sous onglet « délibérations ».

Il est proposé mettre en valeur sur le site, le territoire du SAGE Authie avec des actualités ou des reportages.

Il est proposé de travailler sur le site internet dans la commission thématique communication.

Points d'actualité

Bilan des avis de la CLE et des activités des services de la police de l'eau

Un tableau reprenant les avis soumis à autorisation loi sur l'eau et les déclarations dont la CLE est destinataire est présenté au Bureau.

Propositions :

Il est demandé que le Bureau de CLE ait accès à une synthèse de ces activités sur le site internet du SAGE.

Il est aussi proposé que les demandes d'avis à la CLE soient traitées, dans la mesure où le délai le permet, dans la réunion de Bureau la plus proche. Si un avis est à donner en urgence, une consultation des membres du Bureau par mail est possible.

Concernant le projet de création d'un créneau de dépassement au sud de Beauval sur la RN25, il est précisé que la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie n'a pas été consultée sur ce dossier d'autant plus qu'une étude sur le ruissellement est en cours sur le territoire.

Par conséquent, il est demandé à ce que la CLE se rapproche aussi des collectivités concernées par ces demandes pour recueillir leur point de vue avant que l'avis de la CLE soit validé par le Bureau.

Il est demandé d'indiquer dans le tableau de synthèse, la date des arrêtés et non celles des courriers arrivés.

Consultation pour avis du PLU(i) de la CC des Campagnes de l'Artois côté Nord

La CLE Authie est consulté pour donner son avis sur le PLU(i) des Campagnes de l'Artois Nord. Ce PLU(i) n'est pas sur le territoire du SAGE Authie.

Un courrier sera envoyé, indiquant que la CLE Authie n'est pas concernée et en rappelant le périmètre du SAGE.

Consultation pour PLU(i) des 7 Vallées

La CLE a été consultée par la Communauté de Communes des 7 Vallées concernant le projet du PLU(i) des 7 Vallées. Les animateurs SAGE Canche et Authie ainsi que la Directrice du Symcéa ont rencontré les porteurs de projet pour faire le point sur les aspects liés à l'eau à prendre en compte dans le cahier des charges.

Remarques :

Il est indiqué que le projet PLU(i) des Vallées est ensuite passé « tout juste » en délibération.

Etude évaluative de la politique des SAGE

Le ministère de la transition écologique a mandaté le bureau d'étude « Contrechamps » pour réaliser une étude évaluative de la politique des SAGE au niveau national.

Les animateurs du SAGE et certains membres de la CLE Authie comme Pascal SAILLIOT (Fédération de Pêche) ont été audités par le BE.

Le rapport sera envoyé par le BE à l'animateur du SAGE Antoine FRICHOT.

Remarques :

Il est indiqué que le SDAGE devra être bien pris en compte pour l'élaboration du SAGE.

Monsieur Henri DEJONGHE rappelle qu'il faut bien associer les CLE dans les projets territoriaux. Il rappelle aussi l'historique du SAGE et son portage difficile par l'ancienne structure porteuse qui était une institution interdépartementale.

Il précise également que grâce à la réforme GEMAPI, la population sera plus sensible aux problématiques de l'eau avec la mise en place d'une taxe.

Appel à projets consultation du Public SDAGE 2022-2027

Le projet « concours vidé'eau » proposé par les animateurs des SAGE Canche et Authie pour participer à la consultation du public du SDAGE 2022-2027, est présenté.

La difficulté de réaliser ce projet, dans un délai trop court, est discuté.

Remarques :

Il est indiqué la pertinence et l'importance de participer à cette consultation surtout pour communiquer sur les problématiques de l'eau auprès d'un jeune public.

Propositions :

Il est proposé une alternative à ce concours vidéo en proposant de réaliser des clips vidéo avec les membres de la CLE, incitant la population du territoire à consulter le site du SDAGE « agissons pour l'eau ».

Autres remarques :

Une étude d'opportunité pour l'élaboration d'un PPRI Vallée de l'Authie est en cours avec la DDTM80. Il est indiqué que ce projet devra être suivi par la CLE et devra être pris en compte dans l'état des lieux du SAGE Authie notamment par la commission thématique Erosion, ruissellement et inondations.

Henri DEJONGHE, Président de CLE Authie



